

Rapport public Parcoursup session 2024

CFA Académique - Lycée Guy Mollet - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFA Académique - Lycée Guy Mollet - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage (39883)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA Académique - Lycée Guy Mollet - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage (39883)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	109	3

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Cohérence entre les acquis du bac et les exigences de la formation demandée	Notes dans les bulletins du candidat ainsi que dans ses résultats aux épreuves du baccalauréat. Les matières professionnelles, technologiques ou générales pré-requises pour la formation demandée seront particulièrement étudiées.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Évolution	Le niveau général et la capacité à progresser du candidat seront appréciés à travers les notes des bulletins des classes de 1ère et Terminale.	Important
Savoir-être	Assiduité, comportement	Le savoir-être du candidat, son aisance orale et son autonomie seront envisagés à travers les appréciations portées par les enseignants et la vie scolaire. Une assiduité et une ponctualité satisfaisantes sont attendues.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Éléments évalués à la lecture de la lettre de motivation, du projet professionnel et de la fiche avenir. Appréciations des professeurs et du chef d'établissement.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux sont conformes à ceux de la charte académique. Les notes des bulletins avec un coefficient selon la filière d'origine du candidat. Les épreuves de langues (résultats en CO), les fiches avenir (auquel on affecte un coefficient afin de faire prévaloir certains critères), les lettres de motivation, l'avis du chef d'établissement. Ces 4 critères seront les seules modalités de choix. En matière d'accueil, le taux minimum d'accès au BTS issue de l'enseignement pro sera respecté et la pertinence de la continuité en fonction de la spécialité des bacs pro sera pris en considération (fiche avenir).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La cohérence des dossiers est importante. Les éléments de décisions portent à la fois :

- sur les résultats scolaires du candidat,
- sur sa motivation ainsi que sa connaissance de la formation et le projet personnel de l'étudiant.

Il convient de fournir tous les documents susceptibles d'éclairer la commission en particulier la lettre de motivation.

Signature :

Hamed CHENITI,

Chef d'établissement de l'établissement CFA

Académique - Lycée Guy Mollet